



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Conférence de presse Périphérique Nantais 17 avril 2018



CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire
Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr



@Prefet44



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

DOSSIER DE PRESSE

PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1 - AMÉNAGEMENT DU PÉRIPHÉRIQUE NORD
- 2 - AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE DE BELLEVUE
- 3 - PORTE DE REZÉ (N°49)
- 4 - LES ÉQUIPEMENTS DYNAMIQUES
- 5 - PORTE D'ANJOU (N°43)
- 6 - LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION
- 7 - PORTE DE GESVRES (N°38)



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



INTRODUCTION

Les acteurs

Les gestionnaires

L'exploitation au quotidien du périphérique est assurée par la direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest) sur la partie du réseau routier national non concédée et par COFIROUTE sur le réseau concédé.

Les porteurs de projets

La maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement est assurée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire pour les grands projets, COFIROUTE pour les opérations sur son réseau (porte de Gesvres), la DIR Ouest pour les opérations directement liées à l'exploitation et Nantes Métropole sur certaines portes pour des aménagements d'intérêt local. La DIR Ouest assure également la maîtrise d'œuvre des projets portés par les services de l'État.

La direction départementale des territoires et de la mer de Loire-Atlantique (DDTM44) assure le pilotage de l'observatoire du bruit du périphérique ainsi que celui du projet d'alerte inondation du périphérique est.

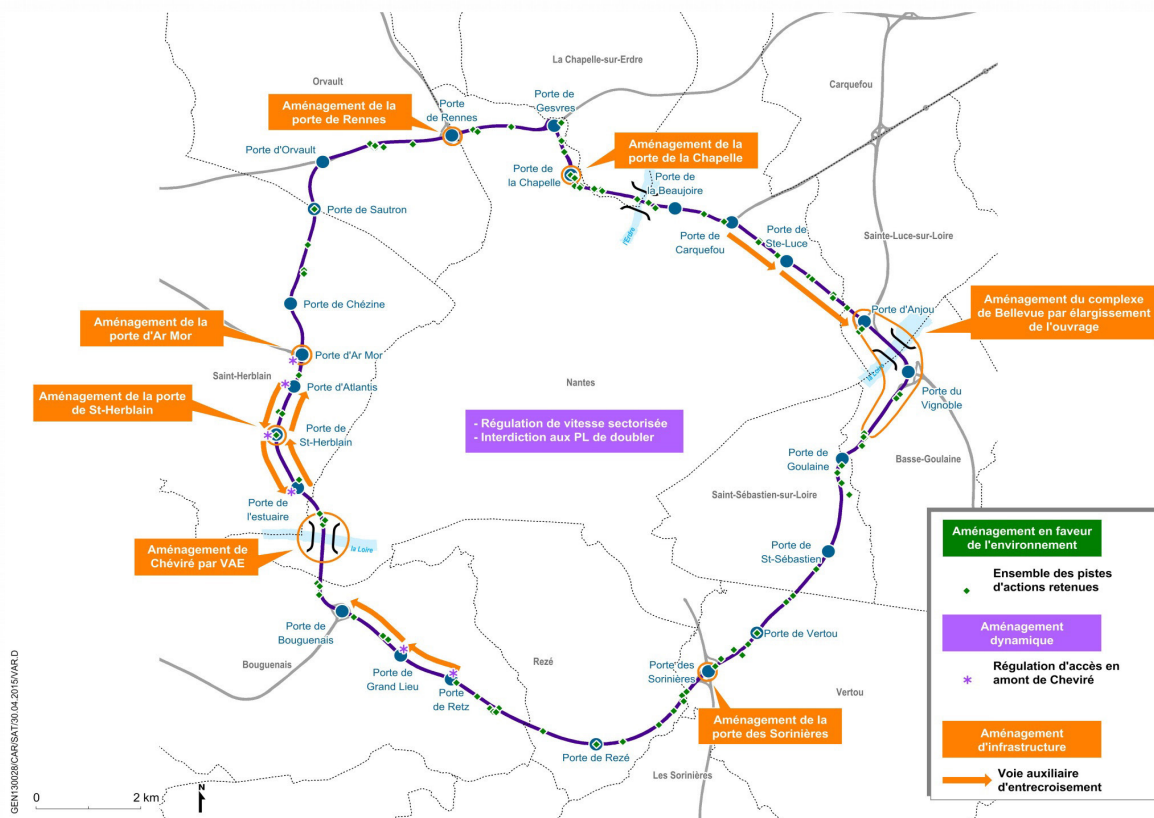
Les partenaires de l'État

Le comité de pilotage du périphérique nantais, présidé par la préfète de la région Pays de la Loire, réunit les représentants de Nantes Métropole, du conseil départemental de Loire-Atlantique et de la Région des Pays de la Loire. Les collectivités membres du comité de pilotage participent à la définition et aux financements des projets.



Le parti d'aménagement du périphérique

À l'issue d'une phase d'études et d'une concertation publique en 2016 (le bilan de cette concertation est disponible sur www-peripherique-nantes.fr), le parti d'aménagement du périphérique à long terme a été défini. L'ensemble des aménagements structurels prévus et les priorités sont indiquées ci-dessous. L'aménagement du Complexe de Bellevue, identifié comme prioritaire, est la première opération dont l'étude a démarré en 2017.



Priorité 1 : aménagement du complexe de Bellevue, aménagement du complexe de Cheviré, mise en œuvre des pistes majeures environnementales, poursuite du projet SEXTAN (système d'Exploitation du Trafic de l'Agglomération de Nantes) et amélioration du franchissement du périphérique pour les modes doux ;

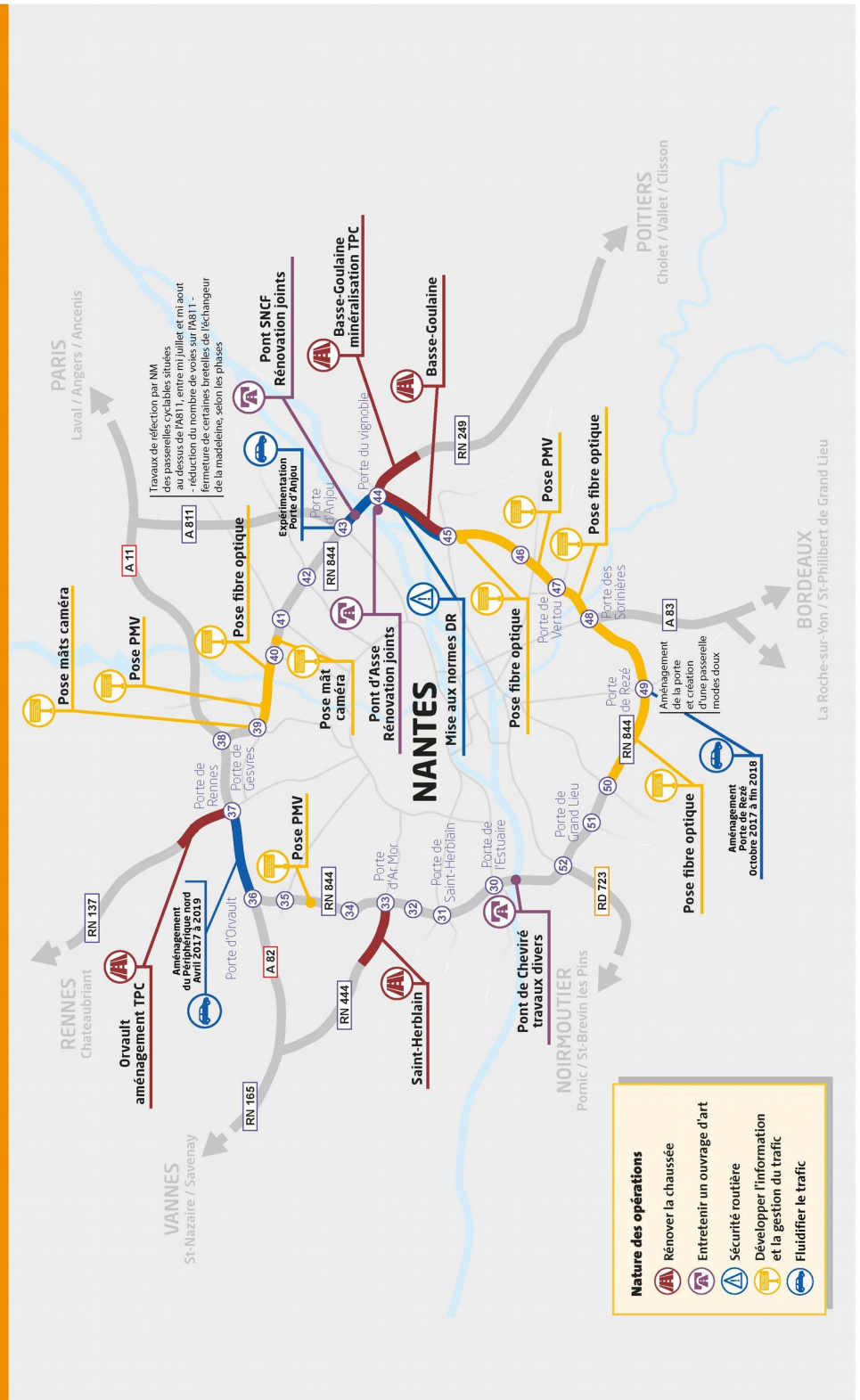
Priorité 2 : aménagement des portes des Sorinières et d'Armor, traitement des eaux de ruissellement du périphérique et mise en œuvre de pistes environnementales relatives aux continuités écologiques ;

Priorité 3 : aménagement des portes de Rennes et de La Chapelle, régulation sectorisée dynamique des vitesses et interdiction de doubler des poids-lourds et mise hors d'eau du périphérique est.

DOSSIER DE PRESSE



2018 : DES OPÉRATIONS POUR RÉNOVER LE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS ET FLUIDIFIER LA CIRCULATION





DOSSIER DE PRESSE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

1 - AMÉNAGEMENT DU PÉRIPHÉRIQUE NORD (porte d'Orvault – Porte de Rennes)

Le périphérique nord, long de 2 km entre les portes d'Orvault et de Rennes, est la section la plus chargée (plus de 100000 véhicules par jour) et connaît aujourd'hui des congestions récurrentes. Cette situation provoque ralentissements et zones de conflit entraînant une concentration d'accidents supérieure à la moyenne du périphérique. A l'issue des échanges institutionnels et de la concertation publique en 2014, le scénario de création de voies auxiliaires d'entrecroisement avec une bande d'arrêt d'urgence de 2,50 mètres a été validé par le comité de pilotage. L'opération a fait l'objet d'une enquête publique en février/mars 2016. Les différentes phases d'échanges avec les élus et la population (concertation, enquête publique et réunions de présentations en septembre 2016, avant le démarrage des travaux préparatoires) ont fait ressortir une forte sensibilité sur les questions du bruit, du déboisement et de la fermeture du chemin de randonnée le long du Cens.

En ce qui concerne le bruit, des moyens spécifiques d'accompagnement du projet pour la réduction des niveaux sonores (écran acoustique existant à réhabiliter, nouvel écran acoustique à réaliser, isolations de façade, enrobé acoustique) sont prévus.

Le déboisement a été très nettement diminué par rapport à ce qui était prévu initialement. Le chemin de randonnée ne sera fermé que pendant certaines phases de travaux et restera ouvert tous les week-ends.

Les travaux préparatoires ont été réalisés en octobre/novembre 2016 conformément aux prévisions. Les travaux de mesures de compensation environnementale sont terminés.

Les travaux routiers ont démarré en avril 2017 avec maintien de la circulation en 2x2 voies au droit du chantier. Une information spécifique des usagers et des itinéraires de délestage a été mise en place. Ces travaux se dérouleront jusqu'en 2019 en plusieurs phases.

Les études en cours concernent les aménagements paysagers, la réalisation d'une passerelle piétonne pour le rétablissement d'un chemin de randonnée au droit du Cens, ainsi que la construction d'un écran acoustique et la réhabilitation d'un écran existant.

Maître d'ouvrage :

DREAL Pays de la Loire

Montants :

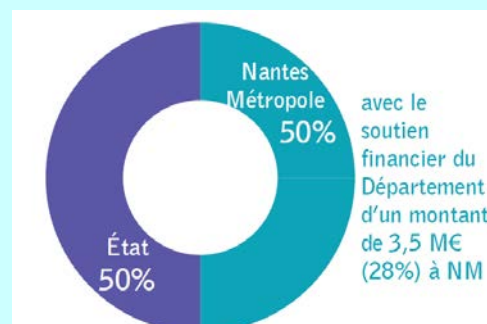
1,5 M € (études)

12,5 M € (travaux)

Calendrier :

- . concertation : été 2014
- . enquête publique : février 2016
- . travaux : fin 2016-2019

Financement des travaux :



DOSSIER DE PRESSE

PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

2 - AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE DE BELLEVUE

Le périphérique intérieur au niveau du franchissement de la Loire à Bellevue (sens nord → sud) présente des congestions régulières aux heures de pointe du soir.

L'opération d'aménagement du Complexe de Bellevue a été jugée comme prioritaire, elle comprend :

- la création d'une voie d'entrecroisement entre les portes de Carquefou et d'Anjou,
- le réaménagement de l'échangeur de la porte d'Anjou pour améliorer les conditions d'insertion du mouvement A811 et Prairie de Mauves vers le périphérique sud,
- la réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Loire, à l'aval de celui existant,
- le réaménagement de l'échangeur de la porte du Vignoble pour améliorer les conditions de sortie du mouvement périphérique intérieur vers la RN249.

Les études d'opportunités ont démarré en 2017, une concertation publique est prévue en 2019 pour présenter les variantes d'aménagement et choisir celle qui fera l'objet de la poursuite des études. Il s'agit de passer du schéma de principe ci-contre à des variantes d'aménagement complètes.



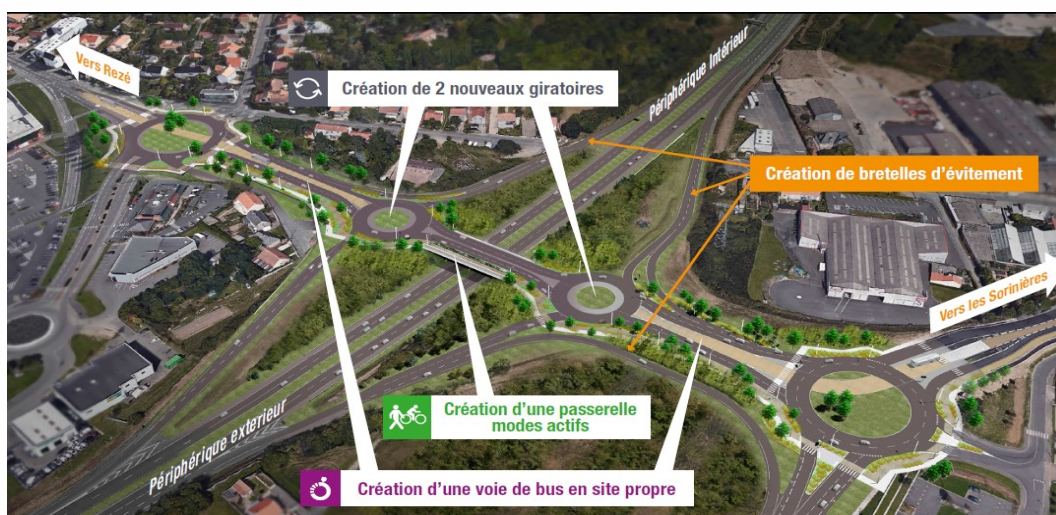
Maître d'ouvrage :
DREAL Pays de la Loire
Montant :
1,5 M € (études)

Calendrier :
. concertation : 2019
. enquête publique : 2021 - 2022

Financement :
Études : Etat 100 %

3 - PORTE DE REZÉ (n°49)

Un aménagement pour la mobilité de tous et l'attractivité économique du sud-loire



Située sur le périphérique Sud, la Porte de Rezé représente avec ses 49.000 véhicules / jour et plusieurs lignes de transports collectifs un accès routier important pour le centre de la métropole.

Elle est aussi une entrée métropolitaine stratégique en termes d'attractivité et d'échanges économiques du territoire. Dans ce secteur en plein développement, elle desservira l'extension des parcs Océane, le transfert du MIN à l'horizon 2018 pour y accueillir 120 entreprises et plus de 1.300 salariés, l'installation du futur pôle agroalimentaire, ...

En accord avec l'État et le Département, Nantes Métropole est maître d'ouvrage d'un vaste projet d'aménagement de la Porte en partenariat avec les villes de Rezé et des Sorinières.

Afin d'éviter la saturation à l'horizon 2030, d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité de tous les usagers mais aussi de contribuer à l'attractivité économique de ce secteur en pleine mutation, les aménagements visent à :

- améliorer les conditions de franchissements de la Porte de Rezé pour la ligne C4 en améliorant sa régularité pour favoriser le report modal sur le transport collectif ;
- assurer la sécurité et la fluidité du trafic routier en limitant les remontées de file sur les bretelles du périphérique ;
- réaliser des cheminements piétons et cyclistes lisibles, continus, sécurisés et confortables ;
- intégrer ces aménagements de manière optimum dans l'environnement urbain et paysager afin de diminuer l'effet de coupure de l'échangeur au profit d'un boulevard urbain.



DOSSIER DE PRESSE

Lors de la concertation, le projet a reçu un accueil favorable des habitants et des acteurs du territoire. Dans le cadre de cet échangeur complexe que représente la Porte de Rezé, cet ambitieux projet consiste à aménager :

- **2 giratoires aux extrémités** directes des bretelles du périphérique ;
- **3 bretelles d'évitement** de ces nouveaux giratoires, au sud-est, sud-ouest et nord-est de l'échangeur ;
- **2 voies de circulation** dans chaque sens entre les différents giratoires de l'échangeur ;
- **1 couloir central de bus en site propre**, de part et d'autre du franchissement du périphérique,
- pour permettre la bonne circulation des chronobus de la ligne C4.

Mais aussi de :

- **Construire une nouvelle passerelle de franchissement du périphérique pour les piétons et cyclistes ;**
- **Mettre en place un système de priorité par feux rouges clignotants (R24)**, donnant la priorité aux bus, pour l'insertion dans les giratoires comme pour leur traversée directe ;
- **Créer un itinéraire nord-sud en site propre lisible**, confortable et sécurisé pour les modes doux de déplacements.

Après une période préparatoire à l'été 2017, les travaux ont débuté à l'automne 2017 pour une mise en service envisagée fin 2018. Le montant total des travaux est estimé à 5,4M€ TTC pour une enveloppe financière de l'opération de 6,5M€ (valeur juin 2014).

Porte de Rezé (N°49)

Maître d'ouvrage :

Nantes Métropole

Coût global :

6,5 M€ (valeur juin 2014)

Études :

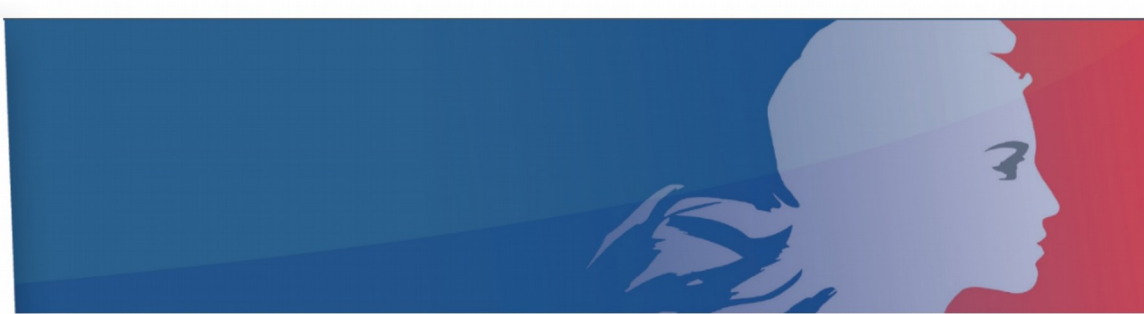
2014 à 2016

Travaux :

Automne 2017

Livraison prévisionnelle :

fin 2018



DOSSIER DE PRESSE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

4 - LE DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPEMENTS DYNAMIQUES DE GESTION DU TRAFIC SE POURSUIT

En parallèle de la préparation du futur SDAGT, le déploiement d'équipements dynamiques se poursuit (panneaux à messages variables (PMV), stations et boucles de comptage, caméras de vidéosurveillance...) ainsi que les réseaux permettant de les connecter. Ce déploiement fait l'objet d'une programmation pluri-annuelle.

L'objectif est d'améliorer les conditions de circulation sur le périphérique nantais en limitant les travaux d'infrastructure.

La pose des équipements dynamiques se fait généralement en deux temps :

- Phase de préparation de 2 semaines nécessitant la neutralisation de bande d'arrêt d'urgence voire de voie de droite ;
- Phase de pose d'une à deux nuits, avec fermeture d'un sens de circulation.

Les créations de réseaux (fibre optique) demandent plusieurs mois et nécessitent la neutralisation de bande d'arrêt d'urgence voire de la voie de droite .

La fibre optique

Sens Sud-Nord

- Section de 3,6 km, entre les portes de Retz et de Rezé (incluses), sur laquelle la fibre optique sera déployée de mi-mars à début mai ;
- Section de 4,7 km, entre les portes des Sorinières et de Saint-Sébastien (incluses), sur laquelle la fibre optique sera déployée, de mai à début juillet ;
- Section de 1,6 km, entre les portes de Saint-Sébastien (excluse) et de Goulaine, sur laquelle la fibre optique sera déployée de juillet à début septembre.

Sens Nord – Sud

- Section de 2 km, entre les portes de la Chapelle et de la Beaujoire, sur laquelle la fibre optique sera déployée en septembre-octobre.

Les panneaux à messages variables (PMV)

Dans les deux sens

- Pose d'un PMV double-sens, entre les portes de Saint-Sébastien et de Vertou, début mai ;
- Pose d'un PMV double-sens entre les portes de la Chapelle et de la Beaujoire en avril.

sens Nord-Sud

- Pose d'un PMV entre les portes de Chézine et de Sautron, en mai.

Caméras de vidéosurveillance

sens Nord-Sud

- Pose de deux caméras en mai.

Stations et Boucles de comptage

RN444 sens Nantes → Vannes

- Pose de boucles de comptage en juillet.

RN444 sens Vannes → Nantes

- Pose de boucles de comptage durant l'année.

Périphérique de Nantes

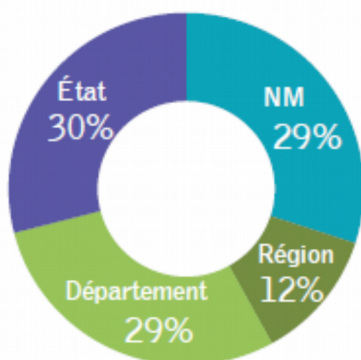
- Travaux d'entretien et de réparation de stations de comptage (Chézine, Porte de Sainte-Luce, pont de Cheviré...).

Contrôle d'accès du pont de Cheviré

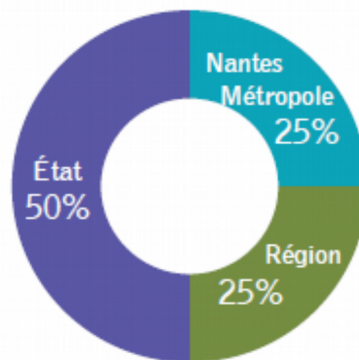
Dans les deux sens

- Opération de maintenance préventive du contrôle d'accès en juillet et en octobre.

Montant SEXTAN 1 :
10 M€



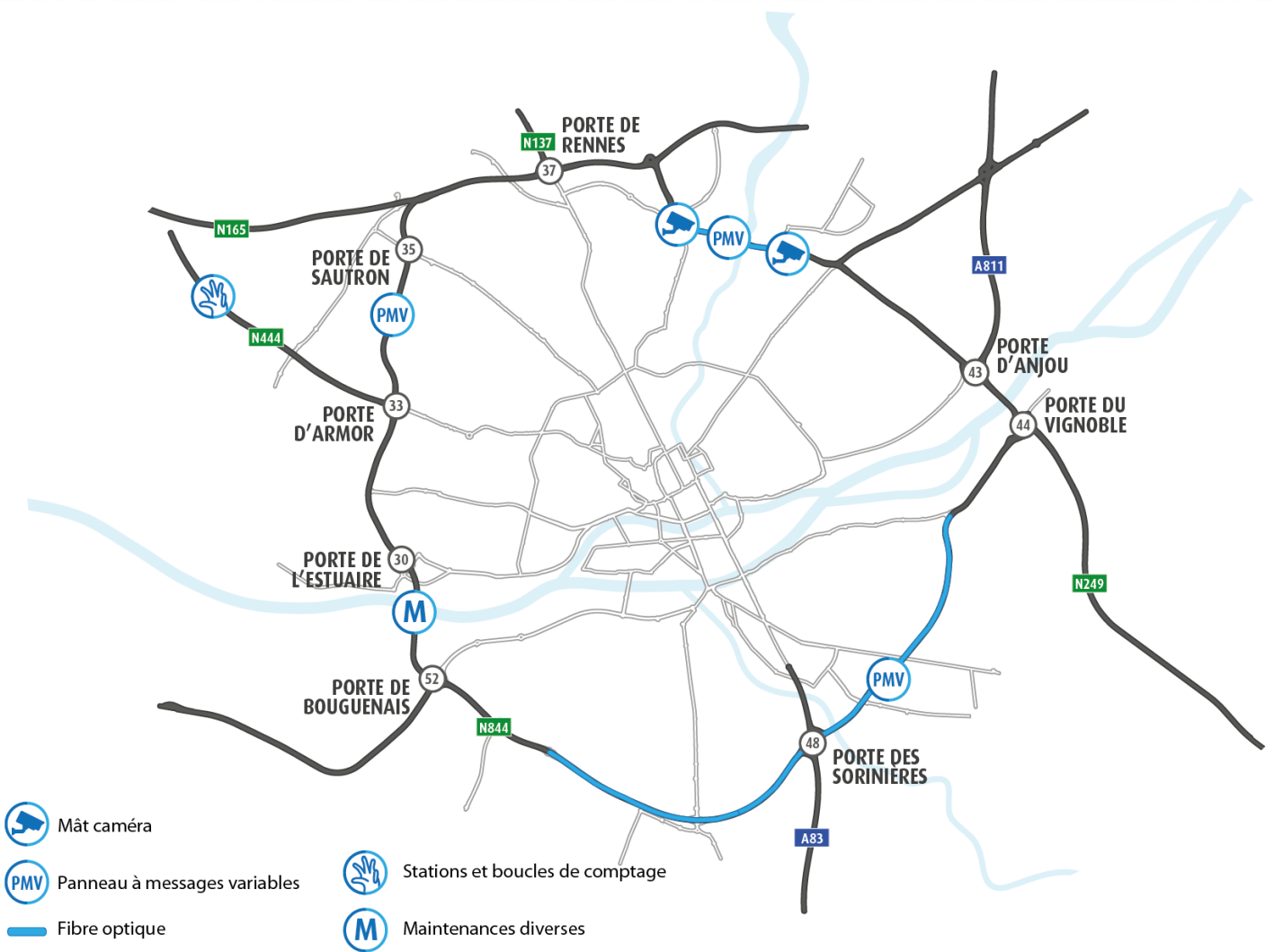
Montant SEXTAN 2 :
14 M€





PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

DOSSIER DE PRESSE



5 - PORTE D'ANJOU (n°43)

Des feux de régulation pour fluidifier la circulation

Porte stratégique du Sud-est de l'agglomération, située sur les communes de Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire, la Porte d'Anjou est l'un de ces points névralgiques identifiés avec des difficultés récurrentes de circulation.

Après des études approfondies en 2016, le choix a été fait d'expérimenter depuis le 10 avril 2017 deux feux de régulation sur le giratoire de la Prairie de Mauves. L'objectif est de réguler, fluidifier mais aussi sécuriser la circulation sur ce secteur en résorbant les bouchons sur ce giratoire.

A partir des mesures du trafic prises en temps réel par des capteurs placés sur la chaussée, le feu rouge se déclenche automatiquement pour faciliter l'insertion des véhicules sur le giratoire et permettre ainsi le bon écoulement de la circulation.

Une évaluation de ce nouveau dispositif a été réalisée en 2017, à partir :

- des mesures réalisées sur site grâce aux capteurs et caméras,
- et d'un questionnaire en ligne qui permet aux usagers de donner leur avis.

Les premiers résultats de l'évaluation, réalisée pendant l'été 2017, mettent en évidence un effet positif pour les mouvements sortants de Nantes, à l'heure de pointe du soir, avec un gain de plusieurs minutes et en conséquence, une augmentation du nombre de véhicules empruntant cet axe.

Toutefois, l'impact de cette mesure sur le périphérique intérieur et l'A811 n'a pu être estimé finement, en raison des travaux concomitants du pont de Thouaré, et des reports de circulation sur le secteur de Bellevue. **Une évaluation complémentaire est donc prévue au printemps 2018 qui permettra d'optimiser le dispositif en conditions normales.**

Maître d'ouvrage :

Nantes Métropole

Coût global :

100 K€

Calendrier :

- . études : 2016
- . mise en service : avril 2017
- . évaluation de l'expérimentation : juin et juillet 2017
- . évaluation complémentaire: printemps 2018
- résultats : rentrée 2018



DOSSIER DE PRESSE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

6 - ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES CHAUSSÉES, DES PONTS ET DES ÉQUIPEMENTS

Le programme annuel d'entretien et d'amélioration des chaussées, des ouvrages d'art et des équipements sur le périphérique nantais

Chaussées

Sens Sud-Nord du périphérique

- Section de 2,6 km, entre les portes de Goulaine (incluse) et du Vignoble, sur laquelle la chaussée, qui présente d'importantes déformations liées au tassement du sol, sera intégralement reprise ; les dispositifs de retenue et l'assainissement seront également améliorés.
- Travaux de nuit sous déviation, en septembre et octobre.

Sens Vannes- Nantes

- Section de 1,3 km de la RN444, de la sortie Zénith à la porte d'Armor, avec renouvellement de la chaussée.
- Travaux de nuit sous déviation en juillet.

Coût prévisionnel : 1,2 M€

Équipements de la route

Sur l'ensemble du périphérique

- Poursuite de la dépose des candélabres obsolètes à l'Ouest et à l'Est.

RN249 depuis la porte du Vignoble jusqu'à la sortie Basse-Goulaine

- Dans la continuité de la rénovation de chaussée réalisée en 2017, mise à niveau des dispositifs de sécurité au niveau du terre-plein central.
- Travaux de nuit sous neutralisations des voies, avant l'été.

RN137 entre le périphérique et l'échangeur de Ragon (sortie vers La Chapelle-sur-Erdre et Treillières)

- Aménagement d'une glissière en béton au niveau du terre-plein central.
- Travaux de nuit sous neutralisations de voies, en septembre et octobre.

RN844 et A82 (Nantes-Vannes)

- Réfection de joints de chaussées sur deux ponts (secteur porte d'Anjou - porte du Vignoble sur RN844).

Coût prévisionnel : 1,0 M€

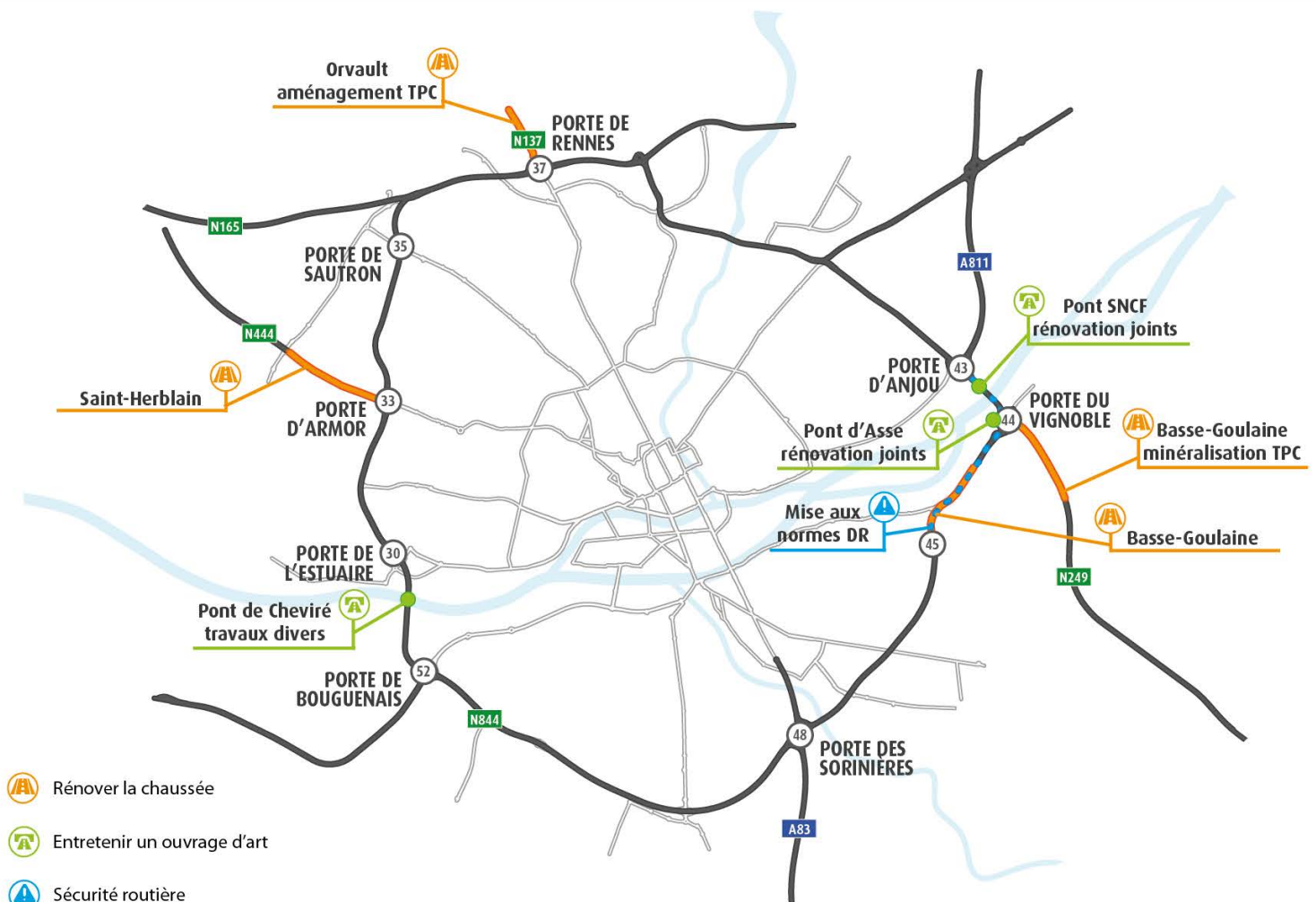
Signalisation verticale

L'ensemble du périphérique et ses abords immédiats sur la RN444 (Nantes-Vannes) et la RN249 (Nantes-Cholet)

- Dépose puis repose de 14 portiques et potences au niveau des bretelles de sortie, principalement sur le secteur Ouest (entre les portes de Saint-Herblain et Sautron).

- Travaux de nuit sous coupure de circulation.

Coût prévisionnel : 1,0 M€





PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

DOSSIER DE PRESSE

PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

7 - PORTE DE GESVRES (N°38)

La Porte de Gesvres constitue la dernière section du périphérique à 2x1 voie, qui entraîne quotidiennement de fortes congestions. Aussi pour **achever la continuité du périphérique à 2x2 voies** sur l'ensemble de son parcours, le projet consiste en l'aménagement à 2 voies des liaisons entre le périphérique nord et le périphérique est dans les deux sens de circulation ce qui induit une reconfiguration de toutes les bretelles existantes. Les études techniques et les procédures administratives en vue de la refonte de cet échangeur sont menées par Cofiroute en lien avec le programme d'aménagement du périphérique de Nantes piloté par les services de l'État (DREAL Pays de la Loire).

Le projet a été soumis à concertation publique du 3 avril au 7 mai 2015.

L'aménagement de la Porte de Gesvres fait partie des opérations retenues dans le Plan d'Investissement Autoroutier signé avec l'État le 26 janvier 2017. Le projet est financé dans le cadre du contrat de concession État/Cofiroute avec une participation de Nantes Métropole, validée en conseil métropolitain du 26 juin 2017.

L'opération pourra se poursuivre après la publication du décret de modification du contrat de concession Cofiroute en Conseil d'État.

Maître d'ouvrage :
COFIROUTE

Financement des études :
Contrat de plan
État-COFIROUTE

Financement des travaux :
Montant : 48,5 M€ HT
Contrat de concession État-
COFIROUTE 75 %
Nantes Métropole 25 %

